

Documedis Vac – Questions & Answers



Quand utilise-t-on Documedis Vac

Grâce à Documedis Vac, vous pouvez enregistrer et documenter où, quand et avec quels vaccins, les vaccinations ont été effectuées. Les données de vaccination sont transmises de manière anonyme à l'OFSP via une interface sécurisée, sur simple pression d'un bouton et le certificat imprimé.

Documedis Vac est-il lié à OneDoc ?

Actuellement, le lien n'est pas encore mis en œuvre.

Le document exporté de Vac est-il le passeport vaccinal officiel des clients ?

Le document exporté de Vac contient la documentation et la preuve de vaccination. Ce document n'est pas considéré comme un passeport vaccinal et ne constitue pas un certificat de vaccination. La preuve de vaccination est une certification et non un document officiel.

Quelles sont les données qui sont transférées du système primaire et celles que je dois saisir dans l'application Documedis Vac ?

En fonction du système primaire, les données personnelles (nom, prénom, date de naissance du client) et les données sur le prestataire de services (centre de vaccination) sont transférées. Pour toute information concernant les données transférées à Documedis Vac, veuillez contacter votre fournisseur de système primaire.

Comment dois-je procéder si le patient accepte la vaccination mais ne veut pas que les données soient transmises à l'OFSP ?

Les données relatives à chaque événement vaccinal doivent être transmises à l'OFSP pour le suivi national de la vaccination, conformément au "set de données minimal" spécifié. Les données sont transmises de manière anonyme à des fins d'évaluation statistiques.

Qu'entend-on par "personnel médical responsable" qui est enregistré dans Documedis Vac ?

C'est la personne qui porte la responsabilité. Il ne s'agit pas nécessairement de la personne qui effectue la vaccination

Pourquoi mon cabinet ou ma pharmacie ne peuvent-ils pas être trouvés sous « lieu de vaccination » ?

Le fait qu'un cabinet ou une pharmacie ne puisse pas être trouvé dans Documedis Vac sous « lieu de vaccination » est dû au fait que celui-ci n'est pas enregistré en tant que personne morale auprès de Refdata et n'a donc pas de GLN (Global Location Number).

Pour pouvoir utiliser Documedis Vac, il faut demander un "Refdata-GLN pour personnes morales" auprès de Refdata. Cette application se fait sous le lien suivant :

<https://www.refdata.ch/fr/partenaires/inscription/base-de-donnees-des-partenaires-professionnels-gln>

Si je n'ai pas de GLN pour mon cabinet, puis-je déclarer la personne physique sous « lieu de vaccination » ?

Si aucun GLN (Global Location Number) n'est disponible pour le cabinet médical, la personne physique peut être enregistrée sous « lieu de vaccination ».

Quand l'introduction de l'interface vers Documedis Vac dans mon système primaire est-elle prévue ?

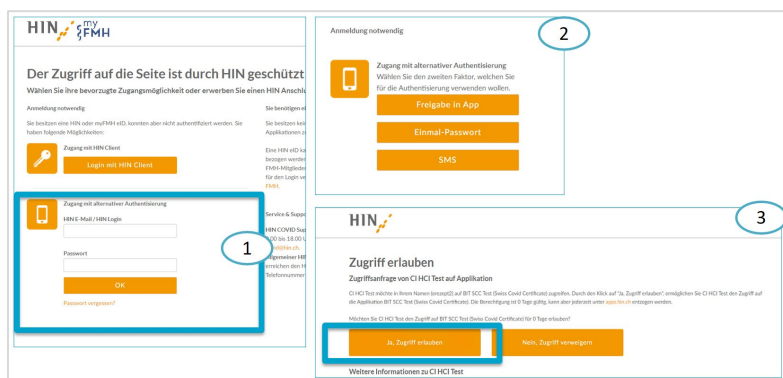
Pour toute information concernant la mise en œuvre de l'interface, veuillez contacter directement votre fournisseur de système primaire.

Puis-je me connecter à compendium.ch avec mon login swiss-rx afin d'accéder à Documedis Vac ?

Pour utiliser Documedis Vac via compendium.ch, vous devez vous connecter avec votre compte HIN. Vous ne pouvez pas accéder à Documedis Vac avec le swiss-rx-login.

De quelle autorisation ai-je besoin pour délivrer un certificat ?

Un login personnel HIN est nécessaire pour émettre un certificat. Les certificats ne peuvent pas être émis avec un login HIN général. Pour être éligible, vous devez être enregistré en tant qu'émetteur par votre autorité cantonale et avoir effectué l'onboarding approprié. Si vous n'êtes pas enregistré, une page de connexion HIN apparaîtra lorsque vous cliquerez finalement sur "Créer un certificat".



Vous trouverez un aperçu et les liens directs [ici](#) sur la page d'accueil de HIN.

Pourquoi après la saisie du lieu de vaccination, le message "Votre canton n'a pas encore activé l'unité de déclaration Documedis" s'affiche ?

Dans ce cas, Documedis Vac peut être utilisé pour créer la documentation relative à la vaccination. Cependant, la transmission ultérieure des données à l'OFSP via l'interface VMDL n'est pas possible. Dans ce cas, la transmission des données de vaccination doit être effectuée conformément aux directives/systèmes cantonaux.

Vous trouverez [ici](#) une liste actuelle des cantons où Documedis Vac peut également être utilisé pour transmettre les données de vaccination aux autorités.

Quels vaccins puis-je enregistrer ?

Les options suivantes sont disponibles dans Documedis Vac :

- 1ère vaccination
Saisie de la première dose de vaccin, avec notification à l'OFSP (si l'unité de rapport Documedis est libéré par le canton), un certificat peut en outre être délivré (dose de vaccin 1/2).
- 2ème vaccination
Saisie de la deuxième dose de vaccin, avec notification à l'OFSP (si l'unité de rapport Documedis est libéré par le canton), un certificat peut en outre être délivré (dose de vaccin 2/2).
- Une vaccination
Saisie d'une seule dose de vaccin pour les clients guéris, avec notification à l'OFSP (si l'unité de rapport Documedis est libéré par le canton), un certificat peut en outre être délivré (dose de vaccin 1/1).

Mon client a une infection confirmée par le SRAS-CoV-2 et n'a besoin que d'une vaccination. Comment documenter ce cas dans Documedis VAC ?

Dans vaccination /Certificat sélectionnez l'option « 1^{ère} vaccination (1/1) et confirmez que le client n'a besoin que d'une seule vaccination. Enregistrez la date et l'heure du premier événement positif et complétez les informations nécessaires à la vaccination.

Puis-je délivrer un certificat Covid pour les personnes guéries, si aucun test PCR n'est disponible ?

Non, un test PCR positif est obligatoire pour la délivrance des certificats Covid pour les personnes guéries. Un test rapide antigénique, un autotest ou un test d'anticorps n'est pas suffisant.

Puis-je émettre un certificat a posteriori ?

Oui, cela est possible. Sélectionnez l'option "Délivrance d'un certificat a posteriori" sous Vaccination/Certificat. Indiquez le motif de l'émission du certificat, c'est-à-dire si le client est "vacciné" ou "guéri". Si le client est "vacciné", un certificat de vaccination valide doit être disponible pour l'émission d'un certificat. Si le patient est "guéri", un résultat positif au test PCR doit être disponible.

Cet enregistrement ou la création d'un certificat n'est signalé ni à l'OFSP ni au canton. Cette fonction est uniquement utilisée pour la création de certificats.

Les données enregistrées sur les clients et les vaccinations sont-elles stockées dans l'application Documedis Vac ?

Non, aucune donnée n'est sauvegardée dans l'application Documedis Vac. Dès que vous fermez l'application, les données stockées ne sont plus disponibles. Les données saisies en cours peuvent être supprimées à l'aide du bouton "Supprimer". La suppression ne peut pas être annulée.

Sous quelle forme puis-je créer un certificat de vaccination ?

Le certificat de vaccination peut être soit téléchargé en format PDF via Documedis, soit chargé dans l'application via l'application "COVID Certificate" à l'aide d'un code de transfert.

Procédure par code de transfert :

- Lors de la demande d'un certificat Covid, le demandeur crée un code de transfert dans l'appli "Certificat COVID" et le transmet à l'exposant (par exemple en le lisant, en le montrant sur l'appli ou en le saisissant dans d'éventuels formulaires d'inscription).
- Les exposants saisissent le code de transfert ainsi que les données personnelles du demandeur dans Documedis.
- La personne qui soumet la demande reçoit ensuite le certificat Covid automatiquement et en toute sécurité dans l'application "COVID Certificate", conformément aux directives sur la protection des données.



A quoi sert le QR code sur le document PDF ?

Si la 1ère vaccination a été créée et documentée dans Documedis Vac, le document PDF contient un QR code.



Le code QR affiché peut être scanné à l'aide du bouton «Importer», soit à l'aide d'un scanner manuel «Scan», soit le fichier PDF peut être téléchargé à l'aide de «Télécharger un fichier».

L'importation permet de télécharger les données de la 1ère vaccination dans Documedis Vac. Grâce aux champs colorés, vous pouvez immédiatement voir quelles données doivent être ajustées et vérifiées pour la deuxième vaccination.

Rouge = ajustement obligatoire

Jaune = vérifier l'entrée et l'ajuster si nécessaire

Existe-t-il un guide de référence rapide que je peux imprimer afin de l'avoir à portée de main lors des présentations ?

Vous trouverez un guide rapide, que vous pouvez imprimer, à l'adresse suivante [ici](#).